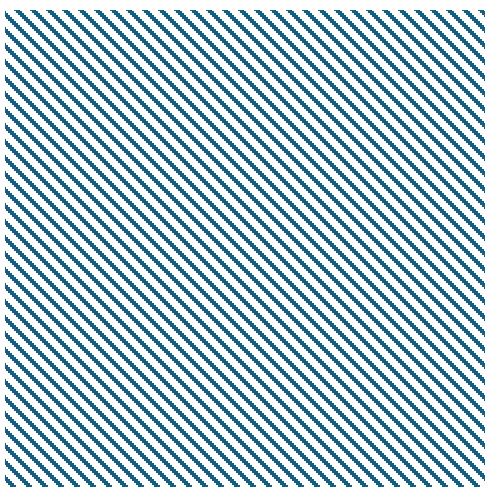


**RAPPORT
ANNUEL
2025**

**RÉGIME DE RETRAITE
DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**



Table des matières

Message de la présidente.....	3
Situation financière	4
Rendements	7
Investissement responsable et durable.....	10
Service à la clientèle	12
Gouvernance	15
Annexes	
A.1 Données financières.....	21
A.2 Statistiques démographiques.....	24
A.3 Répartition de l'actif	27
A.4 Rendements des indices.....	28
A.5 Gestionnaires des fonds et investissement durable.....	29
A.6 Rendements historiques	30
A.7 Équipe du Bureau de la retraite	31

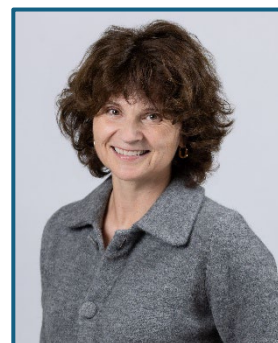
2025 en quelques chiffres

VA 100,0 % SV 99,7 %	Niveau de capitalisation des deux volets au 31 décembre 2025 Stabilité de la situation par rapport à 2024 (dernière évaluation actuarielle)
VA 36,0 M\$ SV 105,8 M\$	Niveau des réserves des deux volets Augmentation des deux fonds de réserve (Fonds de stabilisation pour le SV)
VA 1 602 M\$ SV 486 M\$ Total 2 088 M\$	Actif net à la fin de l'année VA stable et augmentation de 16 % du SV
VA 6,8 % SV 8,3 %	Performance sur les placements, par volet (avant les frais) VA : Moyenne de 3,0 % sur 5 ans SV : Moyenne de 5,2 % sur 5 ans Stratégie de placement du SV plus agressive que celle du VA
1 667	Nombre de personnes participantes actives Augmentation de 0,9 % en 2025
1 794	Nombre de personnes participantes non actives *
45,2 M\$	Cotisations versées 23,2 M\$ par les personnes participantes (dont 1,2 M\$ en cotisations volontaires et de rachats) 22,0 M\$ par l'Université
107,2 M\$	Prestations versées Hausse de 5 % par rapport à 2024

VA : Volet antérieur (service avant 2016).
SV : Second volet (service depuis 2016).

* À des fins de regroupement et de distinction des personnes participantes actives, les personnes participantes non actives comprennent les personnes à la retraite, les bénéficiaires qui reçoivent une prestation et ceux et celles en rente différée (ne sont plus des personnes participantes actives, mais ne reçoivent pas une rente).

Message de la présidente



J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2025 du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL).

L'année 2025 aura été marquée par un contexte économique et financier encore volatil, notamment en raison des incertitudes géopolitiques et des fluctuations observées sur les marchés mondiaux. Malgré cet environnement, le Régime a poursuivi son évolution de façon positive grâce à la solidité de ses mécanismes de financement, à une gestion rigoureuse des placements et à l'engagement de l'ensemble des personnes impliquées dans sa gouvernance.

Au 31 décembre 2025, l'actif net du Régime atteignait plus de 2,0 milliards de dollars, en hausse de près de 46 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Les rendements obtenus se sont établis à 6,8 % pour le Volet antérieur et à 8,3 % pour le Second volet. Ces résultats ont contribué au maintien de la bonne santé financière du Régime et à la croissance continue du Fonds de stabilisation du Second volet.

Les résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2025 démontrent également la résilience du RRPPUL. Le Volet antérieur demeure pleinement capitalisé, tandis que le Second volet continue de bénéficier de mécanismes de financement qui favorisent sa stabilité à long terme. Ces constats témoignent de la pertinence des décisions prises au cours des dernières années et de l'efficacité du modèle de gouvernance en place.

Au cours de l'année, le Comité de retraite a poursuivi ses travaux afin d'assurer une saine gestion des risques, une surveillance rigoureuse des placements ainsi qu'une intégration continue des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les processus décisionnels. Nous avons également continué à accorder une attention particulière à la qualité des services offerts aux participantes et participants.

Je tiens à souligner le professionnalisme et le dévouement du personnel du Bureau de la retraite, qui contribue quotidiennement au bon fonctionnement du Régime et à l'accompagnement des personnes participantes. Je remercie également les membres du Comité de retraite ainsi que ceux des différents comités de soutien pour leur expertise, leur engagement et leur précieuse collaboration.

Enfin, je souhaite remercier l'ensemble des participantes et participants pour la confiance qu'ils accordent au Régime. Le Comité de retraite demeure pleinement engagé à administrer le RRPPUL avec prudence, rigueur et dans le meilleur intérêt de toutes les personnes qu'il sert.

La présidente du Comité de retraite,

Marie-Claude Beaulieu

SITUATION FINANCIÈRE



Immeuble à bureaux à Denver au Colorado, détenu par CBRE, gestionnaire immobilier.

Degré de capitalisation au 31 décembre 2025		
	VA	SV
Selon l'actif net de la réserve	100,0 %	99,7 %
Selon l'actif total	102,7 %	127,8 %

Chaque année, un actuaire indépendant évalue la santé financière du RRPPUL afin de s'assurer que le Régime dispose des fonds nécessaires pour verser les rentes, aujourd'hui comme dans le futur. Vous trouverez dans cette section les renseignements fondés sur les résultats au 31 décembre 2025.

Volet antérieur

Le Volet antérieur est fermé aux nouvelles personnes adhérentes depuis le 31 décembre 2015. Sa maturité augmente chaque année et, maintenant, moins de 66 % des personnes participantes actives y ont des droits. Le Volet demeure pleinement capitalisé, avec de solides mécanismes de stabilisation du financement (réserve et marge prévues dans les taux de rendement futurs).

Concernant les achats de rentes, la valeur du placement est évaluée à 211 M\$ au 31 décembre 2025 et un passif équivalent y est associé.

Le tableau ci-dessous présente l'état de capitalisation au 31 décembre 2025 ainsi qu'un an auparavant.

VA – Service avant 2016	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Valeur actuarielle de l'actif¹	1 355 350	1 375 731
Valeur actuarielle du passif		
Actifs et invalides	329 068	353 636
Rente ajournée	114 419	118 304
Rentes non assurées	894 275	885 318
Rente différée	15 254	15 152
Cas en suspens	2 329	3 316
Passif total	1 355 345	1 375 726
Excédent (manque) de capitalisation	5	5
Degré de capitalisation	100,0 %	100,0 %

¹ La législation requiert que les achats de rentes soient exclus pour évaluer la situation financière.

Second volet

Le Second volet est le volet « courant », c'est-à-dire celui où sont versées les cotisations et où les personnes participantes actives acquièrent de nouveaux droits. Étant relativement jeune, tant la valeur de l'actif que du passif actuariel croît de manière substantielle, sur une base annuelle.

Avec le bon rendement de l'actif en 2025, combiné aux cotisations versées au Fonds de stabilisation, le Second volet a progressé d'un peu plus de 16 % en 2025. Rappelons que le Fonds de stabilisation sert à stabiliser le financement du Régime à long terme tout en permettant l'octroi d'une indexation pour les rentes provenant de ce volet. Cette indexation est versée ponctuellement (niveau garanti pour les trois années suivant une évaluation actuarielle).

Dans le cas de ce volet, il est normal que la situation soit à l'équilibre, puisque la législation prévoit que les gains d'expérience sont automatiquement transférés au Fonds de stabilisation. Un léger déficit subsiste au 31 décembre 2025; celui-ci s'explique toutefois par une particularité technique des règles de financement et n'a aucun impact sur les coûts et les prestations.

Le tableau suivant présente le niveau de la capitalisation du Second volet pour les deux dernières années.

SV – Service depuis 2016	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Valeur actuarielle de l'actif	375 364	309 838
Valeur actuarielle du passif		
Actifs et invalides	258 459	217 523
Rente ajournée	46 146	37 785
Retraités et bénéficiaires	67 305	51 691
Rente différée	4 676	3 452
Cas en suspens	42	383
Passif total	376 628	310 834
Excédent (manque) de capitalisation	(1 264)	(996)
Degré de capitalisation	99,7 %	99,7 %

Financement

Depuis la restructuration du Régime en 2015, les mécanismes de stabilisation du financement ont pleinement joué leur rôle en permettant de maintenir les cotisations salariale et patronale à 9,6 % du salaire. Une partie de la cotisation salariale est affectée au Fonds de stabilisation et constitue une cotisation de stabilisation. Le tableau ci-contre présente la répartition du financement du Régime pour les années 2026 et 2027. La seule différence entre ces deux années réside dans le partage de la cotisation salariale entre la cotisation d'exercice et la cotisation de stabilisation.

		19,2 %			
		Cotisation d'exercice	+	Cotisations de stabilisation	
2026 ²	Salariales	3,13 %		6,47 %	Taux globaux négociés SPUL-UL
	Patronales	9,6 %		0,0 %	
2027	Salariales	3,70 %		5,90 %	9,6 %
	Patronales	9,6 %		0,0 %	

Maintien de l'indexation des rentes pour 2029 (SV)

Il n'y a pas d'indexation garantie pour les rentes du Second volet. Toutefois, une telle indexation est accordée ponctuellement et pour une durée déterminée qui n'excède pas trois ans.

En fonction du niveau du Fonds de stabilisation, l'indexation de 100 % de l'inflation (plafonnée à 2 %) qui est prévue en 2027 et 2028 sera également appliquée au 1^{er} janvier 2029.

² Les taux de 2026 sont établis à partir de l'évaluation actuarielle 2024. L'évaluation 2025 prévoit, pour 2027, un coût de service courant de 13,30 % et des cotisations de stabilisation de 5,90 %.

RENDEMENTS



Port de Vancouver, détenu par IFM, gestionnaire d'un des portefeuilles d'infrastructure.

Rendement des volets	VA	SV
Hypothèse (2025)	7,1 %	7,6 %
Rendement brut 2025	6,8 %	8,3 %
Rendement net 2025	5,8 %	7,2 %

Rendements de la Caisse

En 2025, la forte augmentation des prix de l'énergie et de l'or (+18,7 %) a propulsé l'indice MSCI Canada à un rendement de 30,1 %.

L'Europe et l'Asie ont également dominé le marché américain avec un rendement de l'indice MSCI EAEO de 25,1 %, comparativement à l'indice boursier américain S&P 500, qui a néanmoins produit un bon rendement de 12,4 % alors qu'une rotation des titres technologiques vers les titres de la vieille économie s'est opérée globalement.

En ce qui concerne les portefeuilles obligataires, les rendements ont été modestes, tandis que les placements alternatifs ont, pour leur part, généralement répondu aux attentes.

Les résultats des gestionnaires d'actions se sont révélés globalement décevants en 2025, principalement en raison d'une faible exposition en commodité, notamment l'or, ou dans des titres plus cycliques et spéculatifs.

À l'inverse, les gestionnaires de titres d'emprunts et des placements alternatifs ont ajouté de la valeur.

Des informations détaillées sur les rendements des gestionnaires sont présentées à la page suivante.

RENDEMENTS

Rendements de la Caisse/ suite

Le tableau présente, pour chaque volet, la performance des catégories d'actifs et des indices de références du RRPPUL.

VOLET ANTÉRIEUR	Portefeuilles	Indices	Valeur ajoutée ³	Faits saillants
Titres d'emprunt				
Marché monétaire	2,4 %	2,4 %	0,0 %	Obligations multi-secteurs et prêts directs Ces classes d'actifs sont celles qui génèrent le plus de valeur ajoutée.
Obligations indicelles	1,2 %	1,2 %	0,0 %	
Obligations de sociétés canadiennes	4,5 %	4,5 %	0,1 %	
Obligations multisectorielles	9,9 %	5,5 %	4,4 %	
Prêts directs	9,1 %	6,0 %	3,1 %	
Titres de participation				Actions mondiales à petite capitalisation Elles accusent une forte valeur retranchée suivant une augmentation des titres plus spéculatifs alors que le gestionnaire investit dans des titres de qualité.
Actions canadiennes	13,4 %	30,0 %	-16,6 %	
Actions mondiales à petite capitalisation	-7,3 %	14,2 %	-21,6 %	
Actions mondiales à grande capitalisation	13,3 %	15,4 %	-2,1 %	Actions canadiennes Elles présentent une forte valeur retranchée, en raison de la hausse des aurifères et des pétrolières qui suivent le prix des denrées.
Placements alternatifs				
Immobilier	2,7 %	2,5 %	0,2 %	
Infrastructures - Core	8,4 %	7,3 %	1,1 %	
Infrastructures - Élargie	9,5 %	8,7 %	0,8 %	
Placements privés	7,2 %	6,8 %	0,4 %	
Total	6,77 %	6,74 %	0,03 %	
Décomposition de la valeur ajoutée totale⁴	Sélection	Répartition	Interaction	
	-0,04 %	0,04 %	0,02 %	
	Autre : 0,01 %			
SECOND VOLET	Portefeuilles	Indices	Valeur ajoutée³	Actifs alternatifs
Titres d'emprunt				L'ensemble des actifs alternatifs ajoutent de la valeur.
Marché monétaire	2,4 %	2,4 %	0,0 %	
Obligations indicelles	-2,7 %	-2,8 %	0,1 %	
Obligations de sociétés canadiennes	4,5 %	4,5 %	0,1 %	
Obligations multisectorielles	9,9 %	5,5 %	4,4 %	
Prêts directs	9,1 %	6,0 %	3,1 %	
Titres de participation				
Actions canadiennes	13,4 %	30,0 %	-16,6 %	
Actions mondiales à petite capitalisation	-7,3 %	14,2 %	-21,6 %	
Actions mondiales à grande capitalisation	13,3 %	15,4 %	-2,1 %	
Placements alternatifs				
Immobilier	2,7 %	2,5 %	0,2 %	
Infrastructures - Élargie	9,5 %	8,7 %	0,8 %	
Placements privés	7,2 %	6,8 %	0,4 %	
Total	8,31 %	9,89 %	-1,58 %	
Décomposition de la valeur ajoutée totale⁴	Sélection	Répartition	Interaction	
	-1,41 %	-0,08 %	-0,03 %	
	Autre : -0,05 %			

³ La valeur ajoutée correspond au rendement de la catégorie d'actifs, moins le rendement de l'indice.

⁴ Afin de mieux comprendre la décomposition de la valeur ajoutée, en voici les explications :

- l'effet de sélection correspond à la différence entre le rendement du gestionnaire versus son indice en fonction du poids cible;
- l'effet de la répartition correspond à la différence entre le poids réel et le poids cible en fonction du rendement de l'indice;
- l'effet d'interaction correspond à la synergie créée par les deux effets précédents;
- un terme d'erreur « Autre » provient du fait que la méthode de calcul présume que les poids sont statiques entre les périodes d'analyses.

RENDEMENTS

Rendement des volets

Avec des performances aussi élevées sur les marchés boursiers, la répartition stratégique de l'actif explique une bonne partie de l'écart de performance entre les deux volets.

Les résultats bruts sont les suivants, pour l'année et sur de plus longues périodes.

	2025	5 ans	10 ans	Hypothèse de l'actuaire
VA	6,8 %	3,0 %	5,7 %	7,1 %
SV	8,3 %	5,2 %	5,3 %	7,6 %

Changements à la Politique de placement

En 2025, le Régime a procédé à un désinvestissement des marchés émergents, conformément à la recommandation du conseiller en placement, et a réaffecté cette allocation aux actions mondiales. Ce changement n'a toutefois eu aucune incidence sur la répartition de l'actif entre les grandes catégories d'investissement.

À titre de rappel, les répartitions stratégiques des investissements pour les deux volets sont :

L'annexe 3 détaille la performance par classe d'actifs.

Catégories d'actifs	VA		SV	
	Réel	Cible	Réel	Cible
Titres d'emprunt	40,2 %	48,6 %	21,2 %	25,0 %
Titres de participation	15,9 %	17,1 %	39,9 %	40,0 %
Placements alternatifs	43,9 %	34,3 %	38,9 %	35,0 %



INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET DURABLE



AusNet, un réseau de transmission électrique en Australie détenue par Brookfield, gestionnaire d'un des portefeuilles d'infrastructure.

Le Comité de retraite s'est doté d'une politique à cet égard il y a plusieurs années, laquelle a fait l'objet d'une révision complète en 2023. En 2024, le Comité sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) a été créé. Son mandat consiste à évaluer l'intégration des facteurs ESG dans les processus d'investissement des gestionnaires externes. Il veille également à assurer un suivi rigoureux des différents éléments liés à la Politique d'investissement durable des régimes de retraite de l'Université Laval. Par ailleurs, le Comité examine divers outils visant à renforcer la gouvernance en matière de prise en compte des facteurs ESG.

Droits de vote

Tous les droits de vote associés aux actions détenues en portefeuilles sont exercés par une firme externe, Groupe investissement responsable (GIR), en fonction de balises préétablies visant à renforcer la gouvernance. Tous les droits de votes ont été exercés en 2025.

Engagement actionnarial

Depuis 2022, les régimes de retraite participent à des démarches directes auprès de certaines entreprises afin d'améliorer leur bilan en lien avec les enjeux climatiques. La firme retenue est le GIR, un consultant externe qui incite les compagnies à améliorer leurs résultats climatiques.

À titre d'exemple, en 2025, des représentations ont été menées auprès de plusieurs compagnies pour favoriser une meilleure divulgation de leur empreinte carbone et pour établir des cibles de réduction observables empiriquement.

En 2025, Share est intervenue auprès de neuf compagnies détenues dans le portefeuille du FCP :

- trois sur des enjeux de finance durable;
- six sur des enjeux environnementaux.

Empreinte carbone

Les comités de retraite se sont fixé des objectifs concrets afin de réduire l'empreinte carbone des investissements en actions du Fonds commun de placement (FCP). Ces objectifs reposent sur une mesure appelée intensité carbone moyenne pondérée (WACI), qui permet d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre des entreprises dans lesquelles le Régime investit.

Les objectifs sont les suivants :

1. Réduire de 50 % la WACI d'ici 2030, par rapport à son niveau de 2018;
2. Maintenir, depuis 2023, une WACI inférieure à 70 % de celle de l'indice de référence;
3. Poursuivre la réduction de la WACI d'ici 2030, en se basant sur le niveau observé en 2022.

Pour mieux refléter les tendances à long terme, l'atteinte de ces objectifs est évaluée à l'aide de moyennes mobiles sur quatre ans, ce qui permet d'atténuer les variations annuelles.

Suivi des résultats

Objectif 1

En 2018, la WACI s'élevait à 441. L'objectif est de la ramener sous 220 d'ici 2023. En 2025, la WACI du portefeuille est de 77, en légère baisse par rapport à 2024 (83). La moyenne sur quatre ans atteint 84,7. Ces résultats indiquent que l'objectif est en bonne voie d'être atteint, et même dépassé.

Objectif 2

La moyenne sur quatre ans du portefeuille est de 84,7, comparativement à 160,1 pour l'indice de référence. Cela signifie que le portefeuille demeure bien sous la cible fixée à 70 % de l'indice (112,1). L'objectif est donc atteint.

Comprendre la mesure utilisée

La WACI (intensité carbone moyenne pondérée) est une mesure largement utilisée dans l'industrie financière. Elle indique la quantité de gaz à effet de serre émise par les entreprises, en fonction de leurs revenus.

En termes simples, cela permet de savoir si les investissements du Régime sont orientés vers des entreprises plus ou moins polluantes, et de suivre les progrès réalisés dans le temps.

Objectif 3

La moyenne sur quatre ans continue de diminuer, passant de 91,6 en 2024 à 84,7 en 2025. Elle est nettement inférieure à celle de l'indice de référence (160,1).

Bien qu'elle soit maintenant comparable à celle d'un indice spécialisé à faible empreinte carbone, la tendance demeure favorable. L'objectif est jugé atteignable, d'autant plus que cette moyenne s'élevait à 143,8 en 2022.

Cote ESG des gestionnaires

Une firme externe, Mercer, évalue périodiquement l'importance de la prise en compte des facteurs ESG dans le processus d'investissement des gestionnaires de fonds pour les régimes de retraite. Cette évaluation est comparée au marché (gestionnaires du même secteur), de sorte que chaque gestionnaire reçoit une note.

Le « bulletin » global des gestionnaires est bon. L'annexe 6 des gestionnaires donne cette information. L'équipe interne, lors des suivis des gestionnaires, évalue également les améliorations à cet égard.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

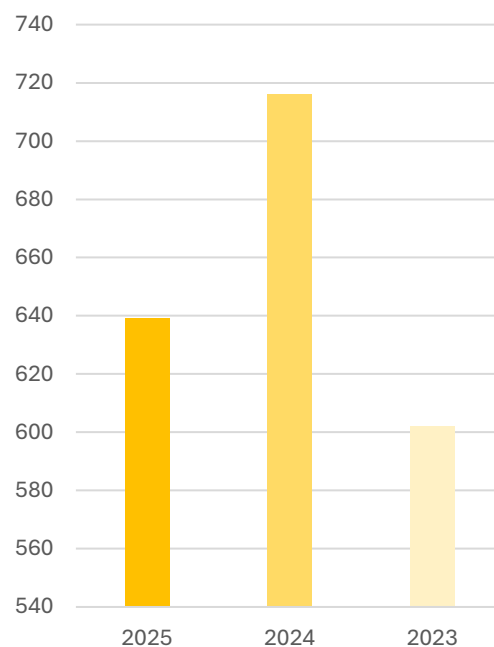


Projet de logements multirésidentiel à Berlin, détenu par CBRE, gestionnaire d'un des portefeuilles d'immobilier.

Le Comité de retraite a délégué au Bureau de la retraite le volet d'information et de calcul des prestations. Le Bureau de la retraite produit ainsi les relevés annuels, publie les différents communiqués sur le Régime et organise des séances d'information pour les nouvelles personnes adhérentes, des séances de planification financière et de préparation à la retraite. Le Bureau de la retraite est un centre d'expertise créé par les quatre régimes de retraite de l'Université Laval et dédié entièrement à l'administration de ces régimes.

Dossiers traités

En 2025, 639 dossiers ont été traités, ce qui représente un retour à la moyenne annuelle observée au cours des dernières années, soit environ 600 dossiers. La diminution du volume de demandes par rapport à 2024 s'explique notamment par une baisse du nombre de demandes d'estimation de rachat et de relevés de droits. Par ailleurs, le nombre de dossiers de décès traités a également diminué cette année comparativement à l'année précédente.



Nombre de dossiers traités

Dossiers traités /suite

Le tableau suivant présente la ventilation des demandes traitées en 2025 pour le RRPPUL et au cours des deux années précédentes :

	Ventilation des demandes traitées		
	2025	2024	2023
Services offerts par le Bureau de la retraite	639 demandes	716 demandes	602 demandes
... à l'égard de l'adhésion et du cumul de participation : information sur les droits et les possibilités d'optimiser vos avoirs dans le Régime par le biais de rachat, de transfert ou de participation volontaire;	35 %	37 %	31 %
... à l'égard de la retraite : service-conseil avant la prise de retraite afin d'expliquer les options offertes. Par exemple, des estimations de rente à différentes dates avant de déterminer celle-ci;	42 %	36 %	46 %
... à l'égard d'une cessation, d'un décès ou d'une rétroactivité : information générale relative aux autres prestations payables et aux demandes d'information.	23 %	27 %	23 %

Activités offertes par le Bureau de la retraite	2025	2024	2023
Ateliers de préparation à la retraite	4	3	3
Séance d'information pour les nouvelles adhésions	2	1	1
Communiqués	4	4	4

Portail SIMRA

À l'automne 2024, le Bureau de la retraite a lancé le nouveau portail participant : 

Depuis mars 2026, le portail a un nouveau nom, soit SIMRA. C'est un nom générique pour faciliter le marketing de la plateforme, tant pour la clientèle francophone qu'anglophone. Voici le nouveau logo du portail 

Ceci ne change aucunement les fonctionnalités existantes ni le visuel du portail.

Une nouveauté pour les personnes retraitées ayant consenti à recevoir leurs documents en ligne : les demandes de mise à jour des renseignements personnels transmises périodiquement seront désormais déposées dans leur dossier en ligne. Elles pourront être remplies à l'écran et retournées par l'intermédiaire du portail.

Finalement, un module de projection financière sera disponible au cours de l'automne 2026 afin de permettre aux personnes participantes actives de faire des estimations de revenus à la retraite.

Cotisations volontaires

Le Régime permet aux participant.e.s de transférer des sommes provenant d'un REER ou d'un CRI à titre de cotisations volontaires. Ces sommes sont ensuite investies selon l'option de répartition choisie par la personne participante parmi les trois fonds disponibles : croissance, conservateur et sécuritaire.

Au 31 décembre 2025, 52 personnes bénéficient de cette flexibilité. La somme des cotisations volontaires s'élève à 4,7 M\$ à cette date. Pour plus d'information, vous pouvez vous référer au [document d'information](#) sur le site Web.



GOUVERNANCE



Aéroport de Vienne, en Autriche, détenu par IFM, gestionnaire infrastructure.

Comité de retraite et ressources externes

Conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, le RRPPUL est administré par un Comité de retraite qui agit à titre de fiduciaire du Régime et de la caisse.

Le Comité de retraite doit mettre en place une Politique de placement pour investir la caisse et il doit administrer les prestations payables par le Régime. Plusieurs de ces responsabilités ont été déléguées au Bureau de la retraite.

Selon le Règlement du Régime, le Comité de retraite doit être composé de neuf membres.

Pascale Simard agit à titre de secrétaire.

Les mandats des membres sont de trois ans. Les mandats venant à échéance en 2025 ont été renouvelés.

Les changements suivants sont survenus à la composition du Comité de retraite au cours de l'année 2025 :

- Marie-Claude Beaulieu a été désignée par le SPUL et nommée présidente du Comité de retraite pour remplacer Louis Adam.
- Marie-Claude Beaulieu a été remplacée par Gabriel J. Power comme membre désigné par les personnes participantes actives sans droit de vote.
- Marie-Hélène Gagnon a été nommée membre désigné par les personnes participantes actives avec droit de vote, en remplacement de Claire Bilodeau.

Le tableau ci-contre détaille le nombre de rencontres des différents comités et le taux de participation des membres à ces réunions.

Composition du Comité de retraite au 31 décembre 2025

Membre	Désigné.e par
Marie-Claude Beaulieu	le SPUL
Stéphane Chrétien	le SPUL
Nicolas Bouchard Martel	l'Université Laval
Caroline Martel	l'Université Laval
Michel Turcotte	l'Université Laval (membre externe)
Marie-Hélène Gagnon	les participant.e.s actif.ve.s
Gabriel J. Power*	les participant.e.s actif.ve.s
Claude Godbout	les retraité.e.s, bénéficiaires et personnes dont la rente est différée
Claude Paradis*	les retraité.e.s, bénéficiaires et personnes dont la rente est différée

* Membre sans droit de vote

Comités et CA	Taux de participation ⁵	
Comité de retraite	7 réunions	99 %
Conseil d'administration	6 réunions	100 %
Comité d'audit	4 réunions	100 %
Comité ESG	1 réunion	100 %

⁵ Pour les comités qui ne relèvent pas exclusivement du RRPPUL, les taux de participation sont ceux des membres représentant le Régime de retraite.

GOUVERNANCE

Ressources externes

Le Comité de retraite doit s'entourer de fournisseurs externes pour la réalisation de certains mandats spécifiques. Il n'y a pas eu de changements en 2025. Le tableau suivant résume les principaux liens d'affaires du Comité de retraite. Chaque année, le Comité de retraite évalue la qualité des services rendus de ses fournisseurs et délégataires.

Actuariat	Aon Hewitt	Évaluation actuarielle Conseils stratégiques Analyse d'amendements
Service-conseil en placement	Normandin Beaudry	Révision de la Politique de placement
Service-conseil en achat de rentes	Mercer	Mandat ponctuel en 2024 pour la transaction d'achat de rentes
Audit externe	Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.	Audit du rapport financier annuel
Service-conseil juridique	Osler Stein Monast	Avis légaux et représentation
Institution financière	RBC	Transactions courantes (cotisations et prestations)
Assurances	Chubb	Assurance responsabilité des fiduciaires
Informatique	DTI de l'Université Laval	Hébergement des données numériques

RAPPORT SUR LES PLAINTES ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En 2025, le Bureau de la retraite n'a relevé aucun incident lié à la protection des renseignements personnels pour le RRPPUL.

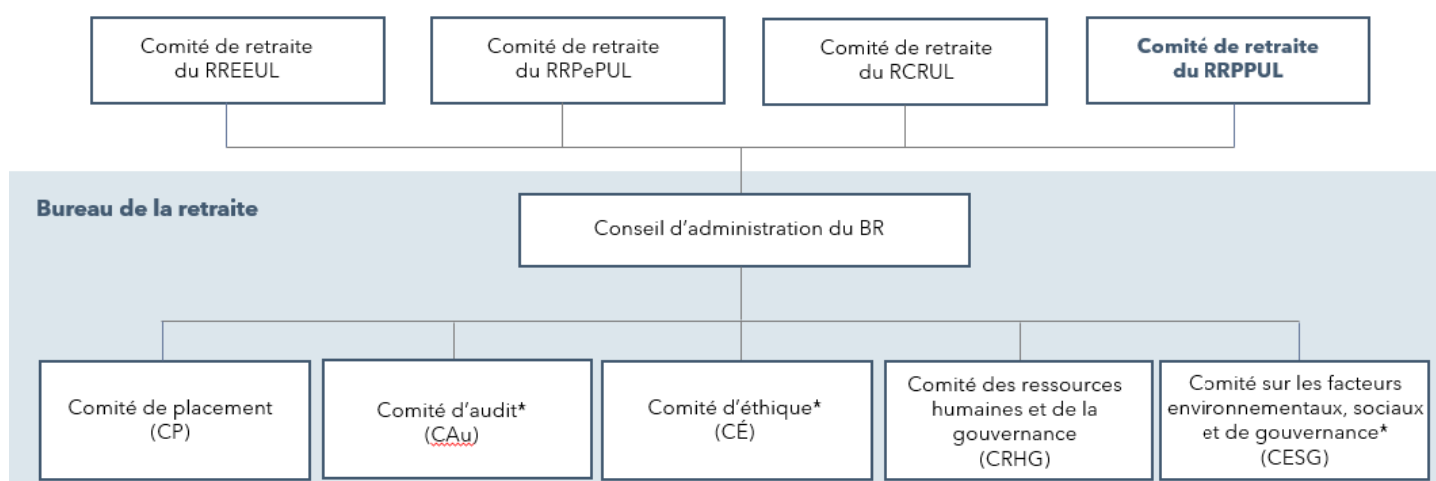


Structure de gouvernance

Plusieurs aspects administratifs ont été délégués par le Comité de retraite du RRPPUL au Bureau de la retraite de l'Université Laval. Les trois autres comités de retraite ont fait de même.

Cette structure permet de gérer efficacement les quatre régimes de retraite et offre des économies d'échelle.

L'organigramme suivant illustre le fonctionnement du Bureau de la retraite de l'Université Laval. Comme indiqué, certains comités offrent également des services directs aux comités de retraite. La composition des différents comités est disponible sur le site Web du Bureau de la retraite dans la section [Le Bureau de la retraite/CA et autres comités](#).



* Ce comité reçoit également des mandats provenant directement des comités de retraite.

Le tableau de la page suivante présente sommairement le mandat de chaque comité et sa composition au 31 décembre 2025.

GOUVERNANCE

Structure de gouvernance /suite

	Mandat	Composition	
Conseil d'administration	Le CA est responsable du suivi des opérations du Bureau de la retraite ainsi que de la fiducie globale qui regroupe les actifs des quatre régimes de retraite de l'Université Laval.	Nicolas Bouchard Martel Stéphane Chrétien Éric Forcier Anne Gosselin André Grondines Gilles Horrobin Boris Mayer-St-Onge Nicolas Saucier	UL RRPPUL RREEUL Membre externe Membre externe Membre externe RRPePUL RCRUL
Comité de placement	La gestion de la Politique de placement du RRPPUL a été déléguée au Bureau de la retraite, sous la supervision du Comité de placement.	Valérie Cecchini Pierre Gilbert Gilles Horrobin Michel Lemieux ⁶ Isabel Trépanier	Membres externes
Comité d'audit	Le principal mandat du Comité d'audit est de recommander aux comités de retraite l'adoption des rapports financiers préparés par l'auditeur externe et d'effectuer un suivi, s'il y a lieu, concernant des améliorations qui devraient être apportées aux contrôles internes.	Jean DeBonville Gilles Dion Nicolas Fortin André Grondines Michel Turcotte	RCRUL RREEUL RRPePUL Membre externe RRPPUL
Comité d'éthique	Le mandat du Comité d'éthique est de doter l'administration et le personnel de balises éthiques et de règles de déontologie. Il veille aussi à sensibiliser sur l'importance de maintenir un comportement intègre et responsable.	Gilles Bernier Pauline D'Amboise Hélène Lee-Gosselin Ana Marin	Membres externes
Comité des ressources humaines et de la gouvernance	La mission du Comité des ressources humaines est d'ordre conseil, à savoir analyser et faire ses recommandations au CA, en lien avec la gestion des ressources humaines du Bureau de la retraite.	Nicolas Bouchard Martel Stéphane Chrétien Anne Gosselin Boris Mayer-St-Onge	CA CA CA CA
Comité sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	Veiller à l'application de la Politique d'investissement responsable et durable et émettre des recommandations aux comités de retraite.	Nicolas Bouchard Martel Valérie Cecchini Stéphane Chrétien Éric Forcier Louis Frenette-Nolin Anne Gosselin	RCRUL Membre externe RRPPUL RREEUL RRPePUL CA

Au Comité de placement et au Comité d'éthique, aucun membre des comités de retraite ne représente les régimes, car ces comités ne sont constitués que de membres externes. Toutefois, les membres du CA peuvent assister aux rencontres du Comité de placement. L'annexe 7 présente la structure organisationnelle interne du Bureau de la retraite.

⁶ Jamie Forster a remplacé Michel Lemieux depuis le 1^{er} janvier 2026.

ANNEXES



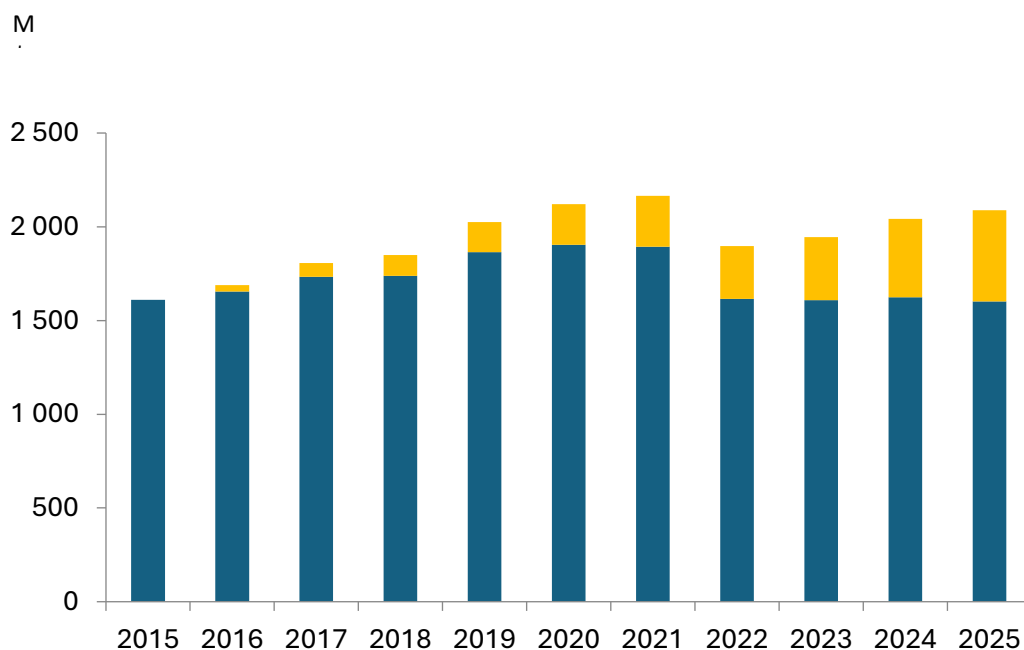
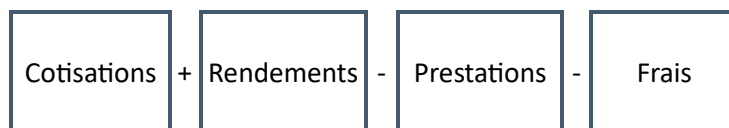
A.1 DONNÉES FINANCIÈRES

L'actif net a crû de près de 46 M\$, soit 2,3 % en 2025. Cette augmentation est due au SV, où sont versées les cotisations et où les rendements des placements ont été plus favorables.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des deux volets au cours des dix dernières années de façon globale pour le RRPPUL.

Depuis 2016, le Régime est scindé en deux volets et on constate l'accroissement plus rapide du SV, car il reçoit la majorité des cotisations et verse peu de prestations. C'est une situation tout à fait normale où l'on voit, pour le VA, une certaine stagnation puisqu'il n'y a plus d'entrées de cotisations et des prestations importantes à payer.

L'actif d'un régime de retraite évolue annuellement en fonction des éléments suivants : les cotisations, les prestations, les frais et les rendements sur les placements. Les prochaines sections donnent plus de détails sur ces quatre éléments.



2025
 VA : 1 602 M \$ (77 %)
 SV : 486 M \$ (23 %)

■ Volet antérieur ■ Second volet

A.1 DONNÉES FINANCIÈRES

Cotisations

La Politique de financement prévoit des cotisations annuelles globales de 19,2 % de la masse salariale. La cotisation salariale et la cotisation patronale sont établies à 9,6 % du salaire. Une portion de la cotisation salariale est versée dans le Fonds de stabilisation.

Une partie des cotisations versées est consacrée à la couverture des frais administratifs du Régime. Pour 2025, il s'agit d'un montant de 608 000 \$.

Le tableau suivant explique tous les types de cotisations au RRPPUL.

Cotisations régulières	Cotisations versées par les participant.e.s et l'Université qui financent l'accumulation du service crédité de l'année en cours. En 2025, les cotisations régulières sont de 3,27 % du salaire pour les participant.e.s et de 9,60 % pour l'Université.
Cotisations de stabilisation	Ces cotisations sont versées seulement par les participant.e.s et elles sont déposées directement dans le Fonds de stabilisation. Ce fonds servira à rembourser, s'il y a lieu, un déficit dans le Second volet et il servira aussi à octroyer de l'indexation ponctuelle pour les rentes provenant de ce Volet. Les cotisations de stabilisation représentent 6,33 % (globalement, la cotisation salariale est de 9,6 %, soit 3,27 % + 6,33 %).
Cotisations volontaires	Sommes provenant de REER principalement. L'avantage de verser des cotisations volontaires dans le RRPPUL est de profiter des frais de gestion très bas du Régime et de la diversification de la Politique de placement provenant, entre autres, des placements alternatifs.
Cotisations de rachat	Cotisations versées volontairement afin de faire reconnaître des années de service crédité additionnelles. Le rachat peut couvrir une période de non-participation ou une période non reconnue à la suite d'un transfert d'un autre régime de retraite.
Transferts d'autres régimes de retraite	Période de service reconnue dans un ancien régime de retraite qui peut être transférée au RRPPUL en vue d'y faire créditer une rente de valeur équivalente à la somme transférée.

A.1 DONNÉES FINANCIÈRES

Cotisations /suite

Cotisations (en milliers de dollars)

	Par les personnes participantes		Par l'Employeur		Total 2025	Total 2024
	Volet antérieur	Second volet	Volet antérieur	Second volet		
Régulières	s.o.	7 535	608	21 425	29 568	28 870
De stabilisation	s.o.	14 519	s.o.	s.o.	14 519	13 901
Rachats de participation	388	260	s.o.	s.o.	648	229
Volontaires	s.o.	481	s.o.	s.o.	481	349
Transferts provenant d'autres régimes	569	915	s.o.	s.o.	1 484	3 079
D'équilibre / Reliquats	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	-	70
	24 667		22 033		46 700	46 498

Prestations

Les prestations versées par le RRPPUL sont constituées essentiellement des rentes de retraite, mais également des prestations forfaitaires payables lors d'une cessation de participation, d'un décès ou d'un partage de droits.

Prestations (en milliers de dollars)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2025	Total 2024
Rentes de retraite	100 127	4 924	105 051	101 371
Décès	468	400	868	110
Remboursements	240	16	256	57
Transferts vers d'autres régimes	39	175	214	33
Autres transferts	373	432	805	460
	101 247	5 947	107 194	102 031

A.1 DONNÉES FINANCIÈRES

Revenus de placement

Les revenus de placement comprennent la variation de valeur, réalisée et non réalisée, des placements détenus au Fonds commun, ainsi que la variation de la valeur non réalisée des contrats de rentes.

(en milliers de \$)	Volet antérieur	Second volet	Total 2025	Total 2024
Revenus de placement	91 026	33 829	124 855	181 534

Frais

Les frais du RRPPUL se composent des frais liés à la gestion de la caisse de retraite (les gestionnaires des fonds de placement) et les frais d'administration (salaires du personnel du BR, honoraires professionnels, etc.)

Frais de gestion (en milliers de \$)	Volet antérieur	Second volet	2025	2024
Frais reliés aux placements – facturés	2 544	1 254	3 798	4 116
Frais reliés à l'administration	896	336	1 232	1 236
Sous-total des frais	3 440	1 590	5 030	5 352
Sous-total en % de l'actif moyen de l'année	0,21 %	0,35 %	0,24 %	0,27 %
Frais reliés aux placements – non facturés	10 293	3 243	13 536	22 820
Sous-total en % de l'actif moyen de l'année	0,64 %	0,72 %	0,66 %	1,14 %
Total des frais	13 733	4 833	18 566	28 172
Total en % de l'actif moyen de l'année	0,85 %	1,07 %	0,90 %	1,41 %

Avec une Politique de placement différente, chaque volet assume ses frais reliés aux placements. En pourcentage de l'actif, ceux applicables au Second volet sont plus élevés, car la pondération en actions et en placements alternatifs est plus élevée, et les frais de gestion de ces créneaux sont plus importants.

Évolution de l'actif net par volet

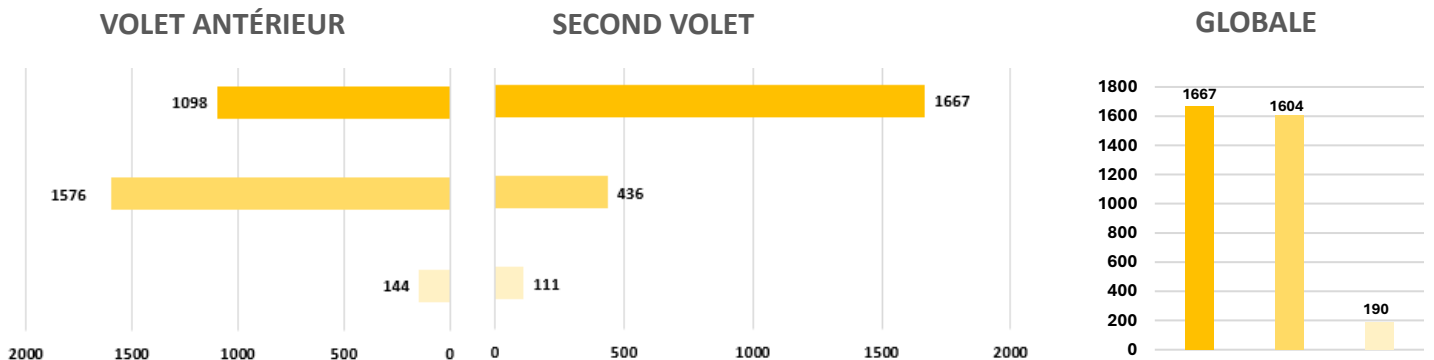
En fonction des différents éléments présentés dans cette section, l'actif net de chaque volet et du Régime a évolué de la manière suivante en 2025 :

(en milliers de \$)	Volet antérieur	Second volet	Total 2025	Total 2024
Actif au 31 décembre 2024	1 624 371	417 708	2 042 079	1944250
+ Cotisations	1 565	45 135	46 700	46 498
+ Revenus de placement	91 026	33 829	124 855	181 534
- Prestations	(101 247)	(5 947)	(107 194)	-102 031
- Frais	(13 733)	(4 833)	(18 566)	-28 172
Actif au 31 décembre 2025	1 601 982	485 892	2 087 874	2 042 079

A.2 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Tout comme la revue de la situation financière, les statistiques démographiques du RRPPUL sont présentées par volet. Le degré de maturité du Volet antérieur est beaucoup plus important que celui du Second volet, car les nouvelles adhésions ne sont comptabilisées que dans le Second volet depuis 2016.

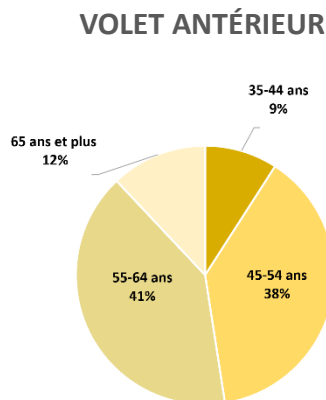
Répartition par volet selon le statut



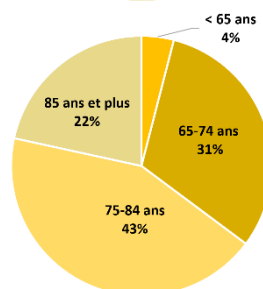
Dans le graphique ci-dessus, une personne participante peut être comptabilisée dans les deux volets si elle détient des droits dans chacun de ceux-ci. Par contre, le graphique de droite illustre la composition démographique globale du RRPPUL. Au 31 décembre 2025, le RRPPUL a donc un ratio de plus de 0,9 personne active pour 1 personne non active (personnes retraitées, bénéficiaires et rentes différées), alors que ce ratio est de 0,6 pour le Volet antérieur et de 3,0 pour le Second volet.

- Personnes participantes actives, invalides et retraites ajournées
- Personnes retraitées et bénéficiaires
- Rentes différées

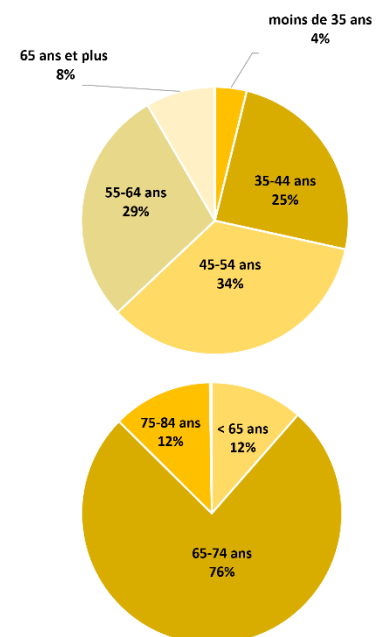
RÉPARTITION DES PERSONNES PARTICIPANTES ACTIVES SELON L'ÂGE



RÉPARTITION DES PERSONNES RETRAITÉES ET BÉNÉFICIAIRES SELON L'ÂGE



SECOND VOLET



A.2 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Information sur chaque catégorie de personnes participantes

	Volet antérieur	Second volet	Observations
1. Personnes participantes actives et invalides			
Nombre	966	1 527	Les statistiques sont très différentes entre les deux volets, car le Volet antérieur est fermé (aucune adhésion depuis 2016).
Salaire moyen	162 628 \$	149 621 \$	
Âge moyen	54,0 ans	49,9 ans	
Service crédité moyen	18,5 années	13,2 années	
Service crédité moyen du volet	9,1 années	7,5 années	
2. Retraites ajournées⁷			
Nombre	132	140	De nombreuses personnes demeurent en poste après 65 ans.
Salaire moyen	173 623 \$	173 364 \$	
Âge moyen	67,3 ans	67,3 ans	
Service crédité moyen	27,3 années	26,0 années	
Service crédité moyen du volet	18,1 années	17,1 années	
3. Personnes retraitées			
Nombre	1 300	425	L'âge moyen à la retraite est de 66,5 ans pour les personnes retraitées de 2025.
Âge moyen	77,7 ans	70,0 ans	
Rente annuelle moyenne	73 050 \$	76 394 \$	
Rente annuelle moyenne du volet	68 841 \$	13 023 \$	
4. Bénéficiaires, conjoint.e.s			
Nombre	299	11	Les bénéficiaires et les conjoint.e.s reçoivent principalement leur rente du Volet antérieur.
Âge moyen (conjoint.s seulement)	81,4 ans	61,9 ans	
Rente annuelle moyenne	44 936 \$	42 617 \$	
Rente annuelle moyenne du volet	44 768 \$	4 576 \$	
5. Rentes différées⁸			
Nombre	144	111	Légère augmentation du nombre de personnes en rente différée dans le Second volet.
Âge moyen	54,7 ans	48,0 ans	
Ratio personnes participantes actives (1 et 2) / non actives (3 à 5) <i>Ce ratio est un indicateur du niveau de maturité des volets du RRPPUL.</i>	0,63	3,05	Le Volet antérieur pourrait être qualifié comme de régime très mature et le Second volet, de jeune régime.

⁷ Retraite ajournée : personne de 65 ans et plus qui demeure participante active au Régime de retraite.

⁸ Rente différée : personne ayant cessé de cotiser au RRPPUL, mais qui a laissé ses droits dans le Régime.

A.2 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Mouvements démographiques

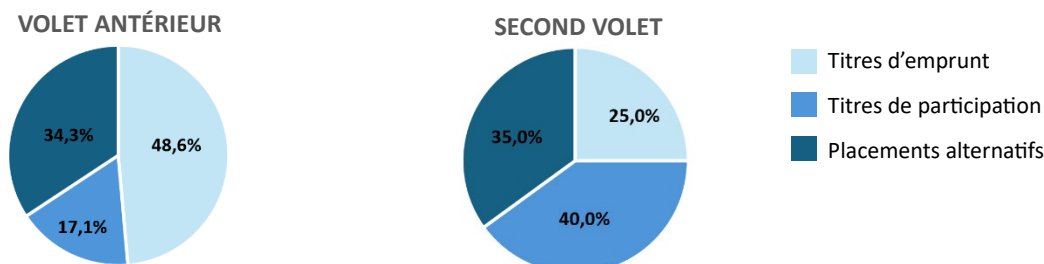
	En 2025		Moyenne 5 ans (2021-2025)	
	Nombre	Âge moyen	Nombre	Âge moyen
Adhésions	81	38,6	77	39,2
Retraites	55	66,5	57	66,3
Décès	56	87,0	61	86,0
Remboursements / Transferts	7	42,3	10	48,8

A.3 RÉPARTITION DE L'ACTIF

Le tableau suivant indique les fonds et les gestionnaires dans lesquels les deux volets du RRPPUL sont investis. Les répartitions sont la distribution réelle à la fin de l'année.

	Volet antérieur		Second volet		Gestionnaire
	en millions \$	en % de l'actif	en millions \$	en % de l'actif	
Titres d'emprunt		40,2 %		21,2 %	
Obligations provinciales à moyen terme	158,2	11,4 %	-	-	Manuvie
Obligations provinciales à long terme	-	-	11,9	2,5 %	Manuvie
Obligations à levier 3:1	-	-	10,7	2,2 %	Manuvie
Obligations de sociétés canadiennes	178,4	12,9 %	7,8	1,6 %	Canso
Obligations multisectorielles	198,0	14,3 %	63,4	13,2 %	PIMCO
Prêts directs	15,3	1,1 %	3,7	0,8 %	Fonds commun*
Marché monétaire et encaisse	6,7	0,5 %	4,5	0,9 %	Manuvie
	556,6		102,0		
Titres de participation		15,9 %		39,9 %	
Actions canadiennes	20,8	1,5 %	19,5	4,1 %	Jarislowsky Fraser
Actions mondiales à grande capitalisation	177,5	12,8 %	149,8	31,1 %	Fonds commun*
Actions mondiales à petite capitalisation	21,9	1,6 %	22,7	4,7 %	Wasatch
	220,2		192,0		
Placements alternatifs		43,9 %		38,9 %	
Immobilier	215,9	15,6 %	63,4	13,1 %	Fonds commun*
Infrastructures - Core	107,9	7,8 %	-	-	Brookfield
Infrastructures - Élargie	143,3	10,4 %	71,8	14,9 %	Fonds commun*
Placements privés	139,9	10,1 %	52,4	10,9 %	Fonds commun*
	607,0		187,6		
TOTAL⁹	1 383,8	100 %	481,6	100 %	

Les graphiques ci-après illustrent la répartition cible de chacune des grandes catégories d'actifs, telle que définie dans la Politique de placement.



* Description des fonds communs

Actions mondiales à grande capitalisation : 32,3 % Walter Scott, 32,3 % RBC et 35,4 % GMO.

Immobilier : 19,1 % TD Greystone, 33,9 % Morgan Stanley, 13,4 % CBRE, 11,9 % Carlyle CPI, 6,4 % Ipso Facto, 8,9 % BGO, 5,4 % Carlyle CRP et 1,1 % Angelo Gordon.

Infrastructures - Core : 100,0 % Brookfield.

Infrastructures - Élargi : 31,1 % IFM, 32,0 % GIP, 29,8 % EQT et 7,1 % CBRE.

Placements privés : 21 fonds répartis auprès de 12 gestionnaires.

Prêts directs : 80,0 % Ares et 20,0 % Arcmont.

⁹ L'actif indiqué est celui investi dans les fonds. L'actif net des volets comprend d'autres éléments comme des cotisations à recevoir et des prestations à payer.

A.4 RENDEMENTS DES INDICES

Le tableau suivant présente l'évolution de différents indicateurs de marché pertinents pour l'analyse du contexte financier dans lequel évolue le RRPPUL.

Rendement des actifs financiers	1 an	5 ans	10 ans
Indices boursiers			
MSCI (Canada)	30,1 %	15,8 %	11,9 %
S&P 500 (États-Unis, en \$ CA)	12,4 %	16,1 %	14,7 %
MSCI EAEO (Europe, Asie, Extrême-Orient, en \$ CA)	25,1 %	10,5 %	8,0 %
MSCI Monde (excluant les marchés émergents, en \$ CA)	15,4 %	13,8 %	12,0 %
Indices obligataires			
FTSE Canada - Bons du Trésor	2,8 %	2,9 %	1,9 %
FTSE Canada - Univers	2,6 %	-0,4 %	1,9 %
FTSE Canada - Long terme	-0,8 %	-3,8 %	1,3 %
FTSE Canada - Sociétés	4,5 %	1,5 %	3,2 %
Indice de placements alternatifs			
Indice personnalisé immobilier (en \$ CA)	3,0 %	3,4 %	-
Indice personnalisé infrastructure core	7,3 %	8,2 %	-
Indice personnalisé infrastructure élargie	8,7 %	9,6 %	-
Autres			
Taux de change \$ CA vs \$ US	-4,6 %	1,5 %	-0,1 %
Or (en \$ CA)	18,6 %	-1,5 %	8,0 %
Matières premières (en \$ CA)	3,6 %	8,0 %	6,3 %

A.5 GESTIONNAIRES DES FONDS ET INVESTISSEMENT DURABLE

Évaluation ESG des gestionnaires

Gestionnaires Externes	ESG Bureau	ESG Mercer
Titres d'emprunt		
Marché monétaire (Manuvie)		S/O
Obligations court terme (Manuvie)		S/O
Obligations provinciales à moyen terme (Manuvie)		S/O
Obligations provinciales à long terme (Manuvie)		S/O
Obligations Univers (Manuvie)		S/O
Obligations de sociétés canadiennes (Canso)		Intégrés
Obligations multi-secteur (PIMCO)		Intégrés
Autres		
Superposition obligataire		S/O
Dette privée canadienne (Sun Life)		Intégrés
Prêts directs - Ares (É.-U.)		Intégrés
Titre de participation		
Actions canadiennes (Jarislowsky Fraser)		Intégrés
Actions mondiales à petite capitalisation (Wasatch)		Non intégrés
Actions de pays émergents (RBC)		Intégrés
Actions mondiales à grande capitalisation		
Actions mondiales (RBC)		Intégrés
Actions mondiales (Walter Scott)		Intégrés
Actions mondiales (GMO)		Intégrés

Gestionnaires Externes	ESG Bureau	ESG Mercer
Placements alternatifs		
Immobilier		
TD Greystone		Intégrés
Morgan Stanley		Intégrés
CBRE		Intégrés
Carlyle CPI		Intégrés
Ipsos Facto		Non évalués
BentallGreenOak (III, IV)		Non évalués
Angelo Gordon		Intégrés
Carlyle CRP IX		Intégrés
Infrastructure (Core) Brookfield		
		Intégrés
Infrastructure (mandat élargi)		
IFM Investors		Intégrés
Global Infrastructure Partners (I, II, III, IV, V)		Intégrés
EQT (V, VI)		Non évalués
CBRE		Intégrés
Placements privés (Mercer)		

Légende

Intégré : Mercer considère que le gestionnaire intègre bien les facteurs dans sa gestion de portefeuille.

Non intégré : Mercer considère que le gestionnaire n'intègre pas suffisamment les facteurs dans sa gestion de portefeuille.

S/O : sans objet.

Vert : les facteurs ESG sont bien intégrés au processus de gestion ou en voie de l'être.

Jaune : les facteurs ESG ne sont pas suffisamment bien intégrés et le Bureau a demandé des améliorations.

Rouge : les facteurs ESG ne sont pas intégrés.

A.6 RENDEMENTS HISTORIQUES

Le tableau suivant indique la performance historique des deux volets de la caisse du RRPPUL des 10 dernières années.

Volet antérieur (Performance brute)				Second volet (Performance brute)			
2025	6,8 %	2 ans	7,1 %	2025	8,3 %	2 ans	10,7 %
2024	7,5 %	3 ans	6,9 %	2024	13,0 %	3 ans	9,5 %
2023	6,4 %	4 ans	2,5 %	2023	7,3 %	4 ans	4,5 %
2022	-9,6 %	5 ans	3,0 %	2022	-9,2 %	5 ans	5,2 %
2021	5,0 %	10 ans	5,7 %	2021	7,9 %	10 ans	5,3 %
2020	7,7 %			2020	11,4 %		
2019	14,1 %			2019	14,1 %		
2018	2,5 %			2018	2,5 %		
2017	10,4 %			2017	10,4 %		
2016	8,2 %			2016	8,2 %		

Le second volet a débuté le 1^{er} janvier 2016.

Les données en vert représentent les années ou les périodes où l'objectif de rendement a été atteint ou surpassé.

Dans les tableaux des rendements espérés, la « marge de sécurité » signifie la marge pour écarts défavorables ainsi que la marge de maturité (pour le Second volet seulement).

Les rendements attendus¹⁰ à compter de 2026 sont :

Volet antérieur		Second volet	
avant la marge de sécurité :	7,11 %	avant la marge de sécurité :	7,61 %
net de la marge de sécurité :	5,67 %	net de la marge de sécurité :	6,40 %

¹⁰ Rendements établis par l'actuaire du Régime en fonction des portefeuilles de référence de la Politique de placement.

A.7 ÉQUIPE DU BUREAU DE LA RETRAITE

DIRECTION GÉNÉRALE



Pascale Simard
Directrice générale

SERVICE-CONSEIL ET ACTUARIAT



Isabelle Moreau
Directrice



Sylvie Bourdages
Conseillère



Myriam Brassard
Conseillère



Raphaël Bussiès
Conseiller



Cindy Byrns
Conseillère



Stéphanie Pacaud
Conseillère



Isabelle Blouin
Technicienne en régimes de retraite



Emanuelle Eggleton Côté
Technicienne en régimes de retraite



Karine Fournier
Technicienne en régimes de retraite



Pierre-Alain Gélinas
Technicien en régimes de retraite



Cindy Lafontaine
Technicienne en régimes de retraite



Karina Bourgoïn
Secrétaire-réceptionniste



Caroline Doyon
Secrétaire-réceptionniste

COMPTABILITÉ ET CONTRÔLES INTERNES



Joël Joncas
Directeur



Audrey Thibodeau
Coordonnatrice senior



Manex Ruban
Coordonnateur



Fabian Florez
Analyste



Chantale Couture
Technicienne en régimes de retraite et comptabilité

PLACEMENTS



Sébastien Chabot
Directeur



Hugo Robert
Gestionnaire placements



Juliette St-Marseille
Analyste financière



Amélie Turcotte
Analyste financière

SOUTIEN ADMINISTRATIF



Diane Bernier
Coordonnatrice aux opérations



Solange Chabot
Adjointe aux opérations



Wanessa Sithy
Adjointe aux opérations

Valeurs qui guident les membres des comités de retraite et le personnel du Bureau de la retraite dans la gestion des régimes de retraite



Engagement



Équité



Respect



Rigueur

Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval

Pavillon Maurice-Pollack
3121-2305, rue de l'Université
Québec (Québec) G1V 0A6
418 656-3802
bretraite@bretraite.ulaval.ca
bretraite.ulaval.ca/rrppul



**BUREAU
DE LA RETRAITE**
de l'Université Laval